



C'est un lieu unique dans lequel vous pouvez poser l'ensemble de vos questions concernant l'habitat dans l'agglomération ou l'implantation commerciale en centre-ville de Bourges.



Rénovation de votre logement

Bénéficiaire d'aides financières et d'un accompagnement gratuit pour :

- Isoler vos combles, vos murs, etc...
- Améliorer votre confort tout en réduisant votre facture énergétique
- Rénover un logement
- Adapter votre logement



Travaux de ravalement de façade

Dans le centre-ville historique de Bourges, une aide financière peut être octroyée à l'occasion d'un ravalement de façade.



Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville

Entreprises qualifiées



Vous souhaitez effectuer une rénovation énergétique performante, quels que soient vos revenus, Bourges Plus, par le biais d'énergie nov vous accompagne dans votre projet et vous oriente vers des groupements d'entreprises.



Demande de logement social

Toute personne souhaitant obtenir un logement d'habitation à loyer modéré (HLM) doit constituer un dossier.

Nous vous accompagnons dans les différentes étapes à suivre.

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>



Orientation et information

Pour toute autre question sur le logement ou l'habitat ainsi que sur la démarche "Action Cœur de Ville" nous vous dirigeons vers le bon interlocuteur.

Contactez-nous

0800 732 140

Service & appel gratuits

